

période d'élimination graduelle de certains droits sera raccourcie, passant de dix ans à cinq ans.

Une deuxième série de discussions sur l'élimination accélérée d'autres droits de douane a déjà été engagée.

Et où tout cela nous mène-t-il? À l'ère de la "gratification instantanée", il n'est pas facile de plaire à ceux qui réclament des analyses de l'impact de l'Accord de libre-échange. Car il faudra attendre plusieurs années avant que la masse critique de données permette une évaluation définitive.

Mais je peux vous dire que les indicateurs économiques sont encourageants. Notre produit intérieur brut s'est accru de 2,9%. C'est un taux qui se compare favorablement à ceux des autres pays industrialisés. Le taux de chômage est de 7,2%, son niveau le plus bas depuis 1981.

Le commerce canado-américain s'est accru de 4% pendant la première année de mise en oeuvre de l'Accord. Les investissements entre nos deux pays marquent aussi une forte progression. En 1989, les apports bruts de capitaux américains au Canada ont totalisé plus de 7 milliards \$ alors que les sorties brutes de capitaux canadiens directement investis aux États-Unis ont dépassé 6 milliards de dollars.

En 1990, les dépenses globales de l'industrie canadienne au titre des installations et des équipements devraient s'accroître de 8,9% par rapport à 1989 selon le dernier sondage sur les intentions d'investissement.

Et l'élément peut-être le plus important est que les entreprises canadiennes se préparent à livrer concurrence dans un environnement de libre-échange intégral, et qu'on assiste à la création d'une industrie plus dynamique et plus compétitive. Profitant de leur meilleure expérience du marché américain, nos entreprises s'intéressent maintenant aux possibilités qui s'offrent dans d'autres régions du monde - ici en Europe et dans la région Asie-Pacifique, notamment au Japon. Et je suis heureux de mentionner qu'elles rencontrent du succès. Par exemple, en ce qui concerne le Japon, nous avons développé un commerce bilatéral de 18,3 milliards \$ qui s'est accru de 25% dans les deux dernières années et qui a presque atteint le point d'équilibre.

Je sais que lors de l'annonce de la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, en Europe, certaines personnes ont craint que cet accord ne favorise la création d'une forteresse Amérique du Nord, tout comme au Canada certains avaient parlé de l'émergence d'une forteresse Europe lorsque la Communauté européenne a entrepris d'organiser un marché interne. Je crois que ces craintes étaient sans fondement et qu'elles ont été dissipées.